

QUESTIONS À EXAMINER À LA TABLE RONDE MINISTÉRIELLE DU FORUM DE L'OCDE 2004

CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DE SANTÉ

L'innovation en matière de soins de santé a transformé la pratique de la médecine au cours du siècle dernier. En particulier dans les domaines des biotechnologies, de la génétique et des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'innovation technologique a fait considérablement progresser la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies, ainsi que l'accès aux soins.

La recherche et l'innovation sont des activités coûteuses le plus souvent menées par le secteur privé, qui s'appuie sur des connaissances issues, pour partie, de la recherche scientifique publique. L'innovation est par ailleurs un processus risqué, car de nombreuses pistes prometteuses font long feu avant qu'un produit sûr, efficace et de qualité soit mis sur le marché.

De nombreux pays de l'OCDE s'efforcent de définir des priorités dans le domaine de la santé. En principe, ces priorités doivent tenir compte de la direction de l'innovation, et contribuer à l'orienter, de telle sorte qu'il y ait une bonne articulation entre l'innovation et les besoins de la société dans le domaine de la santé.

On ne dispose toutefois que de peu d'information sur les mesures concrètes adoptées par les pays de l'OCDE pour assurer cette articulation. S'il est vrai que tout un éventail de mesures ont une incidence sur l'innovation, par exemple le financement direct de la recherche et les accords tarifaires avantageux pour des innovations hautement prioritaires, les dispositions prises actuellement manquent souvent de cohérence et de clarté dans leur application. De fait, certaines d'entre elles ne semblent pas prendre en compte leur impact sur l'innovation. De la même manière, un certain nombre de pays recourent à des exercices de prospective pour identifier les technologies de l'avenir, mais rien n'indique qu'il y ait concordance entre les priorités de la santé et les avancées de la base de connaissances scientifiques.

Pour éviter d'adresser des signaux confus ou contradictoires aux innovateurs, il serait souhaitable que les pays de l'OCDE examinent comment élaborer et mettre en œuvre des mesures incitatrices qui concourent à une meilleure articulation entre l'innovation et les priorités dans le domaine de la santé. Ce faisant, il leur faudra tenir compte des réalités du cycle de l'innovation, des obstacles, des coûts et du comportement probable des investisseurs. Une solution consisterait à promouvoir des politiques d'innovation plus cohérentes qui tiennent compte de l'incidence de la R&D sur la performance des systèmes de santé, et qui permettent une affectation des ressources de R&D plus efficiente et fonctionnelle, dans les secteurs public aussi bien que privé.

Les ministres de la santé des pays de l'OCDE et les participants à la Table ronde sont invités à échanger leurs vues pour déterminer si une plus grande convergence entre les stratégies d'innovation et les priorités dans le domaine de la santé est souhaitable, et quelles sont les considérations à faire entrer en ligne de compte si des mesures sont prises dans cette direction.

Questions à examiner :

- **Le soutien qu'apporte les politiques gouvernementales actuelles à l'innovation est-il suffisant ?**
- **Les innovations dans le secteur de la santé (ex. : nouveaux médicaments et traitements) sont-elles bien axées sur le traitement des pathologies considérées comme hautement prioritaires ?**
- **De nouveaux modèles et formes de partenariat sont-ils nécessaires pour parvenir à une meilleure articulation entre l'innovation, les besoins en matière de soins de santé et un financement viable des soins de santé ?**

